

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ANIMATEUR EN  
ACTION COLLECTIVE POLITIQUE, CULTURELLE ET SOCIALE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT**

**CODE : 987000S35D1**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 02 décembre 2010,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ANIMATEUR EN ACTION COLLECTIVE POLITIQUE, CULTURELLE ET SOCIALE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE LA SECTION

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Conformément aux options fondamentales et valeurs définies dans la réglementation relative au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente, cette section vise à former des acteurs de changement, dans la perspective de création d'une société plus égalitaire, plus solidaire et plus juste, par le déploiement de l'action collective.

Elle vise donc à outiller les étudiants à l'analyse et à la compréhension critique des enjeux de la société contemporaine pour la construction de l'action collective afin qu'il puisse assurer :

une fonction d'accompagnement de groupes et de projets :

- ◆ faciliter l'accueil, la cohabitation, la mobilisation et l'échange entre individus et groupes différents ayant des intérêts propres en vue d'élaborer et de réaliser des projets communs ;
- ◆ analyser avec les groupes une situation insatisfaisante par rapport à laquelle ils veulent mener une action, en se basant sur des éléments théoriques relevant notamment de la philosophie, de l'économie, de la sociologie, du droit, de l'analyse politique ou institutionnelle, ... et en stimulant la créativité ;
- ◆ aider les groupes à trouver, en fonction de la situation insatisfaisante analysée, leurs méthodologies, stratégies, méthodes d'évaluation et plans d'actions en vue d'atteindre leurs objectifs ;

une fonction politique en étant vecteur de changement :

- ◆ reconnaître et définir les différents acteurs et partenaires qui interviennent sur l'enjeu déterminant, la réflexion ou l'action, notamment en produisant une analyse critique de leurs enjeux ;
- ◆ situer son action par rapport au système politique, économique, social, culturel et environnemental ;
- ◆ situer la place du secteur associatif et des organisations sociales au sein de la société ;

- ◆ proposer des hypothèses d'actions possibles, de l'élaboration à l'évaluation, pour œuvrer à la création d'une société plus égalitaire, plus solidaire et plus juste ;
- ◆ s'interroger et interpeller l'institution par rapport au projet institutionnel, au mandat que celle-ci lui donne et aux orientations fondamentales qu'elle prend ;

une fonction d'information, de formation et de documentation :

- ◆ développer des programmes d'animation, d'information, de formation et de documentation dans une perspective d'éducation permanente ;

une fonction de communication, de représentation et de négociation :

- ◆ à partir d'un mandat, élaborer une argumentation et adopter une stratégie de négociation et/ou de communication en fonction du contexte ;

une fonction de coopération en agissant au sein de réseaux :

- ◆ développer des coopérations en tenant compte des réseaux existants ou à créer ;
- ◆ établir des conventions et contrats pertinents en vue d'une action commune.

## 2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déter-minantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Nombre d'ECTS</u>
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Découverte du métier	SCSO	987001U35D1	903		60	5
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Méthodes de travail et d'animation – niveau 1	SCSO	987002U35D1	903		100	9
Organisation des entreprises et éléments de management	SCEC	718211U32D1	702		40	4
Faits et institutions économiques	SCEC	715101U32D1	702	X	60	5
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments de base en économie	SCEC	715701U32D1	702		50	5
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Méthodologie de la démarche historienne	SCSO	050301U35D1	002		25	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Sources et principes de l'action collective	SCSO	987003U35D1	903		60	5
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments de droit pour l'action sociale	SCSO	715702U35D1	702		50	5
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Introduction à la sociologie	SCSO	987004U35D1	903		35	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Philosophie en action collective	SCSO	071113U35D1	002	X	35	3
Brevet d'enseignement supérieur : Stage d'insertion professionnelle	SCEC	741201U32D1	708		120/20	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Méthodes de travail et d'animation - niveau 2	SCSO	987005U35D1	903		65	6
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Recherche appliquée	SCSO	987006U35D1	903		55	4
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Histoire politique et socio-économique contemporaine	SCSO	050302U35D1	002	X	60	6
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Conception, gestion et évaluation de projets en action collective	SCSO	987007U35D1	903	X	35	4
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Dynamiques d'action collective : travail en réseau et évaluation	SCSO	987008U35D1	903	X	35	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments d'analyse institutionnelle	SCSO	987009U35D1	903	X	35	4
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments d'analyse politique	SCSO	715703U35D1	702	X	55	6
Stage d'intégration professionnelle : Animateur en action collective politique, culturelle et sociale	SCSO	987010U35D1	903		120/20	5
Activités professionnelles de formation : Animateur en action collective politique, culturelle et sociale	SCSO	987011U35D1	903	X	120/20	8
<i>4 unités de formation à choisir parmi les intitulés suivants :</i>						
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Approfondissement en sciences économiques	SCSO	715704U35D1	702		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Dimensions internationales de l'action collective	SCSO	987012U35D1	903		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments de droit des relations individuelles et collectives du travail	SCSO	715706U35D1	702		30	3

Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Initiation au droit international des relations collectives du travail	SCSO	715705U35D1	702		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Sociologie des organisations	SCSO	987013U35D1	903		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Philosophie politique	SCSO	071114U35D1	002		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments de géopolitique	SCSO	715709U35D1	702		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Relations nord-sud	SCSO	715707U35D1	702		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Approche du champ de l'éducation des adultes	SCSO	987014U35D1	903		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Approche anthropologique	SCSO	050201U35D1	002		30	3
Animateur en action collective politique, culturelle et sociale : Eléments de droit à la santé	SCSO	715708U35D1	702		30	3
Epreuve intégrée de la section : Brevet d'Enseignement Supérieur d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale	SCSO	987000U35D1	903		120/20	12

A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1455
B) nombre de périodes professeur	1055
C) nombre d'ECTS suivies par l'étudiant	120



#### **4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION**

« Brevet d'enseignement supérieur d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale »  
de l'enseignement supérieur social de promotion sociale et de type court.